



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2025-2026-2027

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qu'à la séance extraordinaire du 09 décembre 2024 à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 130 rue Principale, lieu ordinaire des séances du conseil, le Conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 27^e jour du mois de novembre 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 27 novembre 2024, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 novembre 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier